

**Proposition d'action** pour l'ouvrage à l'occasion des 25 ans du RFVS-OMS en 2015

**Nom : "CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE (CLSM)"**

#### 1. Contexte

En 2011, en préparation du Contrat Local de Santé, un diagnostic sur les enjeux de santé mentale à Saint Denis a fait ressortir des enjeux particuliers de prise en charge sur le territoire. Cette démarche a débouché sur la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) créé lors d'une première assemblée plénière en mai 2013.

#### 2. But

Le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux, les services de psychiatrie publique, les usagers et les aidants, pour la définition en commun des politiques locales de santé mentale et des actions à entreprendre pour l'amélioration de la prise en charge des troubles psychiques sur le territoire.

#### 3. Déroulement

Une convention partenariale entre la Ville de Saint-Denis et l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard a été signée en septembre et un coordonnateur recruté par la Ville en novembre 2013. Une seconde Assemblée plénière s'est tenue en mars 2014 et le comité de pilotage s'est réuni trimestriellement.

Les objectifs stratégiques du Conseil local de santé mentale sont :

- Organiser un diagnostic local de la situation en santé mentale,
- Permettre l'égal accès à la prévention et aux soins ainsi que la continuité de ceux-ci,
- Favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'empowerment des usagers,
- Contribuer à la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.

Les objectifs opérationnels du Conseil local de santé mentale sont :

- Prioriser des axes de travail à partir du diagnostic réalisé,
- Développer et conforter les partenariats nécessaires entre les acteurs concernés,
- Mettre en œuvre un plan d'action afin de mieux répondre aux besoins de la population du territoire concerné,
- Améliorer la lisibilité des ressources locales et leur accessibilité par les acteurs du territoire et ses habitants,
- Améliorer les pratiques professionnelles,
- Faciliter la participation des usagers et de leurs aidants.

Des groupes de travail ont été développés sur les thématiques suivantes :

- Accès aux soins – « cellule situations limites »,
- Logement et santé mentale,
- Déstigmatisation,
- Jeunesse et santé mentale,
- Autisme.

Une très forte dynamique partenariale s'est mise en place qui a notamment permis le montage de projets avec le soutien de la Fondation de France et de la DIHAL.

#### 4. Partenaires principaux

Les secteurs de psychiatrie et de pédopsychiatrie  
L'Agence Régionale de Santé (ARS)

#### 5. Pour plus d'information

Ville de Saint-Denis, BP 269, 93205 Saint-Denis cedex  
N° : 01 49 33 71 54

Elisabeth BELIN (élue), elizabeth.belin@ville-saint-denis.fr  
Stéphane JUNG, stephane.jung@ville-saint-denis.fr